



VERSEMENT 1231 W

Description globale : organisation et administration des transports dans l'Aube

Dates extrêmes : 1938 – 1950 ?

Importance matérielle : 13 articles

Service producteur : Service des Ponts et Chaussées, Troyes

Service versant : Direction départementale de l'Équipement

Date d'entrée : octobre 1996

Communicabilité maximum : Immédiate

Début communicabilité :

Fin communicabilité :

Date de rédaction du bordereau : Septembre 1999

N° d'entrée : 17297

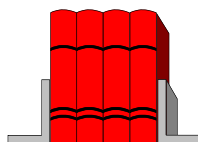
Cote de l'inventaire : 1/AD/10/514

La communicabilité des documents est indiquée en fonction des délais spécifiés par la loi Archives n° 79-18 (30 ans, 60 ans, 100 ans à compter de la date du document, 120 ans ou 150 ans à compter de la date de naissance de la personne). Par convention, la libre communicabilité est fixée au 1er janvier de l'année qui suit.

Certains dossiers sont communicables immédiatement, que ce soit au titre de la loi n° 78-753 relative à la liberté d'accès aux documents administratifs, ou au titre de la loi Archives n° 79-10 et pour lesquels le délai de 30 ans est écoulé.

Pour toute consultation de document avant l'expiration des délais légaux, il vous est possible de déposer une demande de dérogation auprès du directeur des Archives départementales. Le président de salle de lecture est à votre disposition pour tout renseignement.

© Archives départementales de l'Aube, 1998 - Reproduction interdite (Loi du 1er juillet 1992 articles L 335-2 et 335-3 ; Loi du 17 juillet 1978, article 10)



PRESENTATION

Ce versement présente est constitué de quelques pièces éparses rassemblées par le Service Documentation-Archives de la Direction départementale de l'Équipement.

Pour la période 1939 – 1945, sont présentés ici des textes réglementaires, issus de l'administration allemande et française, relatifs au fonctionnement des Ponts-et-Chaussées ainsi qu'à l'organisation de la défense passive.

On trouvera également des photographies noir et blanc des extérieurs de la gare routière de Troyes dans les années 1950 ; celles-ci sont librement communicables mais leur **reproduction est interdite, que ce soit pour un usage privé ou commercial.**

L'ensemble de ces documents est librement communicable à l'expiration d'un délai de trente ans.



PLAN DU BORDEREAU

<i>N° Articles</i>	<i>Description</i>	<i>Dates extrêmes</i>
1 – 3	Guerre 1939 – 1945, réglementation administrative française et allemande	1938 - 1944
4 – 13	Gare routière de Troyes	1950 ?

1231 W	Descriptif	Dates extrêmes	Communi- cabilité
1 – 3	Guerre 1939 - 1945	1938 - 1944	
1	Organisation de la défense passive : circulaires, affichettes	1938 - 1941	
2	Administration du Service des Ponts et Chaussées et du Service Vicinal : circulaires	1939 - 1944	
3	Administration des autorités allemandes : circulaires	1943 – 1944	
4 - 13	Gare routière de Troyes : photographies noir et blanc	1950 ?	
4	Vue générale surplombante de la façade et du corps du bâtiment (format 13 x 18 cm)		
5	Vue générale surplombante de l'arrière du bâtiment et des aires de stationnement des autobus (format 13 x 18 cm)	«	
6	Vue du quai d'arrivée sur le côté gauche du bâtiment avec les voyageurs (format 13 x 18 cm)	«	
7	Vue du quai de départ sur le côté droit du bâtiment avec les voyageurs (format 13 x 18 cm)	«	
8	Vue des aires de départ sur le côté droit du bâtiment avec panneaux indicateurs et voyageurs (format 13 x 18 cm)	«	
9	Vue d'un quai de départ à droite avec des voyageurs (format 13 x 18 cm)	«	
10	Vue générale arrière du bâtiment et du quai d'arrivée côté gauche (format 9 x 14 cm)	«	
11	Vue du quai d'arrivée côté gauche et des conducteurs en uniforme (format 9 x 14 cm)	«	
12	Vue latérale du quai d'arrivée côté gauche (format 9 x 14 cm)	«	
13	Vue surplombante du quai d'arrivée côté gauche (format 9 x 14 cm)		